

Blida sous la neige

Il faut remonter aux journées des 18, 19 et 20 janvier 1891 pour avoir souvenance d'une chute de neige aussi abondante et aussi funeste dans ses effets destructeurs.

Depuis dimanche soir, 23 heures 30, la neige est tombée sans interruption et en flocons serrés, recouvrant montagnes, maisons et plaines d'un épais et blanc manteau. Ce fut certes une surprise pour nos concitoyens de découvrir, lundi matin, à leur réveil cette nappe immaculée. Depuis Chréa, jusqu'à la plaine, à perte de vue tout est uniformément blanc, le Sahel, le Chenoua sont recouverts d'un blanc linceul, comme on n'en avait pas vu depuis quarante ans. Cela ne manque pas de poésie et certains amateurs de sports d'hiver se sentent si bien attirés par toute cette neige qui semble déplacer le lieu ordinaire de leurs jeux favoris, qu'ils ne peuvent résister au plaisir de chausser les skis et d'évoluer sur la place Clémenceau, les boulevards et les principales artères de la ville.

Tout aurait été pour le mieux si tout se fut borné à ce plaisir, à celui, pour nos charmantes concitoyennes de porter en ville des vêtements réservés à la montagne et pour tous de livrer des batailles épiques à coups de boules de neige.

Malheureusement, la chute se faisant toujours plus abondante, et la couche de neige se faisant plus abondante sur le sol atteignant rapidement une forte épaisseur pouvant mesurer vers le milieu du jour, 80cm, des accidents ne pouvaient manquer de se produire.

Ce furent d'abord les lignes téléphoniques aériennes et celles de distribution de lumière qui s'abattirent dans les rues, paralysant ainsi la vie de la cité. De nombreux poteaux supportant ces lignes ne purent eux-mêmes résister au poids de la neige et se renversèrent sur le sol, occasionnant, dans leur chute, quelques accidents de personnes, fort heureusement sans gravité à l'exception toutefois de celui survenu au jeune Amrouch M'Ahmed, âgé de 13 ans, qui fut blessé à la tête. En peu de temps, toutes les communications par route furent interrompues. Les trains en direction de Djelfa furent eux-mêmes arrêtés la couche neigeuse atteignant à certains endroits,

une épaisseur de 1,2m Les plantations publiques et les jardins publics sont gravement endommagés. Partout, des arbres brisés. Notre beau jardin Bizot, en particulier présente un aspect lamentable.

Vers 13h30 parvenait en ville la nouvelle d'un accident autrement plus grave.

Le bâtiment principal des Docks de la Régie française des tabacs, situé chemin du Marabout, près de la gare, couvrant une superficie de 8.000 m², venait de s'effondrer sous le poids de la neige, ensevelissant sous ses décombres sept ouvriers indigènes qui s'y trouvaient occupés aux manipulations des tabacs, sous la direction de M. Roussel, chef d'atelier principal. Celui-ci ne fut atteint que d'une blessure au bras droit M. Le Pogam, d'Alger, contrôleur des Tabacs, qui se trouvait également sur les lieux au moment de l'effondrement, s'en tira indemne.

Aussitôt avisés. MM. Poujade, commissaire central, et Vanheims, commissaire du 2^{ème} arrondissement se rendirent sur les lieux en compagnie du capitaine de gendarmerie Ducay. Ils furent rejoints peu après par MM Muracciole substitut du Procureur de la République, et Malte, juge d'instruction. Des secours furent organisés avec la participation de la compagnie de Sapeurs-pompiers, de la police municipale, de la gendarmerie et de quelques éléments des troupes de la garnison.

Des sept ouvriers occupés dans le hangar, deux sont indemnes. Trois autres : Mohamed ben Ali. Djelloul Abdelkader. et Krouth Mustapha ben Brahim ont été retirés des décombres avec d'assez graves blessures à la tête, aux bras et aux jambes. Après plus de deux heures d'efforts, les sauveteurs parvenaient enfin à retirer, de l'amas de ferrailles et de matériaux divers sous lesquels ils étaient enfouis les corps des deux dernières victimes. L'un, Amrani Adbelkader ben Amrani Youssef âgé de 60 ans, avait le thorax complètement enfoncé et avait cessé de vivre. Amrani était marié et laisse huit orphelins. L'autre ouvrier couvert de blessures graves, était immédiatement hospitalisé Son état est désespéré.

Les dégâts matériels s'élèvent à 3500000 francs environ, se répartissant ainsi : valeur du bâtiment et du matériel. 1500000 francs ; valeur des tabacs entreposés, 2000000 francs

Dès qu'il eut connaissance de ce désastre. M Perreau, directeur des docks, est venu d'Alger pour constater les dégâts et porter aide aux sinistrés.

Peu après, c'était le tour du garage des Messageries du littoral, puis de l'Atelier de mécanique de MM. Mognetti et Monos, situé route Zaouia. Un peu plus tard, subissait le même sort, un dock de la Compagnie Algérienne, renfermant environ 8000 quintaux de blés. Aucun accident de personnes à déplorer.

Sur différents points de la ville, plusieurs effondrements ont été également signalés :

C'est d'abord, une partie du garage Vinson, rue Chanzy : Puis, les murs et la toiture des ateliers Lezzani frères (dégâts matériels évalués à 50.000 frs.

Cité Pellenc, une villa est endommagée et un pan de mur blesse, en tombant, un jeune garçon d'une quinzaine d'années.

Aux Etablissements Giraud, un mur cède sous le poids de la neige.

Au jardin des oliviers, une énorme branche se détachant d'un arbre tombe et enfonce la toiture de la villa Leroy.

Au quartier des Oued-Sultan, quelques vieilles maisons n'ont pu résister au fardeau inaccoutumé qui leur était imposé.

Enfin tard dans la soirée de lundi, deux marquises verrières du marché européen se sont effondrées, n'occasionnant aucun accident de personnes.

Triste bilan, encore qu'incomplet !

Ajoutons à cela la difficulté de circuler dans les rues et l'obscurité quasi totale à laquelle nous sommes condamnés pour quelques jours encore et rien ne manquera au tableau

Autres conséquences encore de cette chute anormale de neige :

Toutes les entreprises fonctionnant à l'aide de la force motrice électrique ont dû imposer le chômage à leurs ouvriers. Les boulangeries à pétrin mécanique ne peuvent faire leur pain. Les cinémas ont suspendu leurs spectacles.

Mardi matin, la neige ne tombait plus. Par instant, le soleil, en quelques brèves apparitions, faisait miroiter la neige, la rendant plus

blanche encore. La Municipalité s'est aussitôt préoccupée de rendre la viabilité à nos rues. Elle a embauché, à cet effet, plusieurs équipes d'ouvriers et elle a fait appel à la troupe.

Sous les efforts combinés des uns et des autres, mardi on pouvait déjà circuler plus aisément dans les principales artères. Bientôt le soleil aidant la ville aura repris son aspect accoutumé.

Le professeur Ravanel, venant de Chréa est arrivé en skis mardi à Blida, pour alerter

la ville sur le sort des touristes qui sont bloqués au col de Chréa

: Il est reparti en emportant six kilos de pain destinés à ces derniers.

Une section de tirailleurs avec

officiers pratiquant le ski a été alors constituée et ces hommes chaussés de leurs skis, se sont employés au ravitaillement en vivres de la station.

Pour éviter les accidents, le Maire de Blida a fait publier en ville

un avis interdisant le jet de boules de

neige dont plusieurs vitrines de magasins ont eu à souffrir.

Henri de Theil.

Le TELL du 30/01/1935